Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 035-213503352-20261106-TH_DCM_2026_93-DE

COMMUNE DE THOURIE 35134

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 6 novembre 2026 à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Daniel BORDIER, Maire de la commune.

Date de convocation
2 novembre 2026

Nombre de conseillers
En exercice 15
Présents 15
Excusés 0
Votants 15

Membres présents : Mme Amandine BELLAY, M. Daniel BORDIER, M Julien CHENARD, M Cédric DANIEL, Mme Aline GIACALONE Mme Marie-Christine HERVOCHON, Mme Nadine LAINÉ, M. Pierre LAURENT, M Anthony LEBRETON, Mme Isabelle LEBRETON, M Edmond LEVEQUE, M Anthony MOUTEL, Mme Anne PAUL, Mme Elodie PETITJEAN et M Benjamin PRUNIER.

Membres absents excusés : sans objet

Membres absents : sans objet

M Anthony LEBRETON a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N° 2026-93
Travaux d'adaptation à la canicule à l'école : volets roulants

Suite aux épisodes de canicule sur la fin de l'année scolaire (plus précoces cette année que l'année passée) le conseil réfléchit aux solutions à adopter pour améliorer les conditions d'accueil à l'école. La commission « Affaires scolaires » a étudié la proposition d'installer des volets sur les portes et fenêtres des façades ouest, nord et sud, et des rideaux sur la verrière.

Des volets roulants classiques offrent une très bonne occultation et un coût raisonnable mais ne peuvent pas être verrouillés et offrent moins de clarté en journée. Des volets roulants à lames orientables peuvent être verrouillés en partie basse, offrent plus de clarté en journée mais sont plus onéreux :

	Entreprise Savouré Martigné Ferchaud	Entreprise Bertron La Guerche de Bretagne	Entreprise Poupin Janzé
Volets roulants classiques	7 840.62 € HT	Option non proposée	5 911.60 €
Volets roulants lames orientables	10 974.28 € HT	9 350.25 € HT	8 361.25 €

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :
- Valide l'installation de volets roulants standards
- Valide le devis de l'entreprise POUPIN pour un montant de 5 911, 60 € HT
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette commande

Pour copie conforme,
Le Maire

